



DIPLÔME

Certificat de compétence Technicien de l'information médicale

Code : CC10600A



Niveau d'entrée : Aucun

Niveau de sortie : Aucun

ECTS : 24

Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus

Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Former au métier de technicien de l'information médicale dans les établissements de santé publics et privés.

Compétences et débouchés

- Utiliser les ouvrages de codage des actes médicaux ;
- Exploiter des savoirs relatifs aux pathologies médicales qui facilitent le codage du PMSI ;
- Contrôler les informations relatives à l'activité médicale, leur cohérence et exhaustivité et contrôler le codage des actes ;
- Maîtriser les logiciels groupeurs, bases de données (Business Object, SQL, tableurs...) et les diverses nomenclatures ;
- Être en veille par rapport aux innovations importantes, les évaluer et déterminer leur prise en compte dans les outils de tarification (PMSI, T2A, etc.);
- Mettre à jour et assurer la maintenance des outils de codage en fonction de l'évolution de la

réglementation ;

- Être en capacité de recueillir, transmettre des données médico-administratives, sous forme écrite ou orale ;
- Produire des informations médicales pour analyse (extraction des données du système d'information, statistiques médicales, intégration et mise en cohérence des données) ;
- Contribuer à améliorer le dossier patient : présentation, lisibilité ergonomie.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Prérequis :

Secrétaires médicales "avec expérience du codage PMSI", Personnels soignants "avec expérience du codage PMSI", Agents administratifs d'établissements de soins "avec expérience du codage PMSI", Infirmiers "avec expérience du codage PMSI", documentalistes "avec expérience du codage PMSI"... et autres professionnels "ayant une expérience du codage PMSI", une capacité de synthèse, de la rigueur et un maintien absolu de la confidentialité.

MENTIONS OFFICIELLES

Mots-clés

[Architecture des systèmes d'information](#)

[Evolution des systèmes d'information](#)

[Documentation des systèmes d'information](#)

[Gouvernance des systèmes d'information](#)

[Evaluation des systèmes d'information](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Certificat de compétence](#)

Formacode

Système information [31008]

Code du parcours

CC10600A

URL externe

Modules d'enseignement

- [Éléments méthodologiques du PMSI](#)
- [Outils de production du PMSI](#)
- [Environnement législatif, économique et politique des établissements sanitaires et sociaux](#)
- [Pratique et exploitation du PMSI](#)
- [Stage ou expérience professionnelle](#)
- [Techniques de l'information médicale](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)